



Politique de remboursement de Human Rights Watch Décembre 2024

Comme la plupart des organisations caritatives, Human Rights Watch considère que les dons sont à la fois non remboursables et irrévocables. Cependant, nous comprenons qu'il peut arriver qu'un don soit fait par erreur. Dans ce cas, les demandes de remboursement doivent être faites à donorservice@hrw.org dans les trente (30) jours suivant la date du don.

Les demandes de remboursement pour les réservations à des événements annulés ne sont accordées que dans des circonstances exceptionnelles et doivent être faites au moins au moins soixante-douze (72) heures avant le début de l'événement.

Les remboursements ne seront effectués qu'au moyen de la méthode de paiement d'origine utilisée.